



## AU FAIT

# LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 30 AVRIL 2020

### Mise à jour – Continuité des apprentissages et COVID-19

Toutes les écoles continuent d'offrir une programmation aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année selon les directives énoncées par la ministre de l'Éducation. Différents moyens sont utilisés pour rejoindre les élèves selon les réalités identifiées. Afin de faciliter l'accès pour tous, le CSCE a prêté une cinquantaine d'ordinateurs à des élèves de l'élémentaire, car les élèves du secondaire sont déjà outillés. Le taux d'engagement des élèves est relativement élevé, mais les enseignants et les directions d'école invitent les parents à continuer à faire leur possible pour appuyer les apprentissages à la maison. Nous invitons les familles à communiquer avec leur direction d'école si elles éprouvent des difficultés ou encore si elles sont préoccupées.

Le CSCE remercie sincèrement les parents, les élèves et l'ensemble du personnel pour leur esprit de collaboration démontrée pendant cette période inusitée de pandémie.

La ministre de l'Éducation a imposé des ajustements budgétaires rendus nécessaires en raison de la pandémie. Parmi celles-ci, les conseils scolaires doivent ajuster leur budget en

réduisant leurs subventions pour le transport scolaire pour les mois d'avril, mai et juin. De plus, des réductions de 14% du budget général du CSCE ont été nécessaires résultant dans des compressions et des suspensions de postes, la réduction des heures pour certains employés et la réduction dans certaines autres dépenses jusqu'à la fin août.

Les conseillers ont discuté du questionnaire portant sur le plan de relance pour l'apprentissage en salle de classe dans le cadre du grand plan de relance pour l'Alberta. Les conseillers se sont engagés à s'exprimer sur les questions qui les interpellent dans les délais nommés. Toute réaction des conseils scolaires doit être entre les mains de Alberta Education par la fin de la journée, le 1er mai.

### Directive Administrative 515 Frais scolaires

Les conseillers reçoivent et discutent de la Directive administrative 515 portant sur les frais scolaires. Celle-ci a été modifiée pour représenter les changements dans la Education Act. Ils acceptent le principe que le programme d'achat centralisé (par école) des fournitures scolaires pour les élèves de l'élémentaire se poursuive. Ils demandent que des efforts soient



faits pour encourager la réutilisation du matériel acheté dans les années précédentes afin d'éviter le gaspillage possible. Le Conseil demande à l'administration de prendre tous les moyens à sa disposition pour faire en sorte que les frais scolaires proposés par les écoles soient raisonnables, particulièrement à la lumière de la réalité économique de la région pour les mois à venir.

## Budget 2020-2021

L'administration présente les éléments de base à partir desquels le budget 2020-2021 sera développé. Tous les domaines sont discutés : l'instruction et les appuis, l'administration centrale, les opérations et le transport scolaire.

## Date de la prochaine réunion du CSCE

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mardi 26 mai 2020 à 16 h.

\*\*\*\*\*

*Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions. Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.*